



Processus de demande d'inscription Programme pour apprentis non brevetés

Première étape

Vous devez compléter la première étape dans les 30 jours suivant la date de présentation de votre inscription sinon l'inscription sera nulle. Le lien de la demande d'inscription se trouve [ici](#).

1. veuillez lire toutes les informations relatives au programme pour apprentis non brevetés avant de compléter une demande d'inscription. Veuillez compléter la demande électronique en ligne. Le lien de la demande d'inscription se trouve au bas de cette page.
2. Dans un document distinct, veuillez rédiger un texte d'au moins 400 mots expliquant « pourquoi je veux être un marin marchand ». Le texte peut être écrit à la main ou sur un ordinateur. À la fin du texte, vous devez ajouter la phrase suivante : « je confirme que le présent texte a été rédigé par moi seul sans aide ». Vous devez ensuite signer votre nom. Veuillez poster le texte au bureau d'admission avec les autres documents requis.
3. fournir trois (3) lettres de références portant sur la personnalité, autre que par un membre de la famille (une d'un employeur. Voir ci-dessous*), qui seront postées par la personne qui a écrit la lettre. Les lettres doivent inclure le nom de la personne qui a écrit la lettre, son lien avec vous et un numéro de téléphone pour la joindre. Veuillez vous assurer que la personne qui écrit la lettre de références y indique votre nom complet et la poste à siu canada, 70 st david street est, Thorold, Ontario, Canada L2v 4v4 à l'attention du coordonnateur de l'apprentissage.

*Une lettre de références doit provenir de votre employeur actuel ou le plus récent rédigée sur du papier en-tête de la compagnie. Les lettres d'employeur qui ne sont pas sur papier en-tête seront refusées. Si vous êtes actuellement sans emploi, vous devez fournir une déclaration écrite où vous expliquez pourquoi vous êtes sans emploi et la date de votre dernier emploi.

4. Fournir un relevé de notes du secondaire et/ou du collégial.
5. Si vous êtes un ancien militaire, veuillez fournir une copie de vos dossiers de service. Si votre libération militaire ne portait pas la mention honorable, veuillez en donner l'explication.



6. Faire parvenir six photos (similaire à photo passeport) (sans chapeau, coiffe ou lunettes de soleil, sauf si le chapeau et la coiffe sont portés pour des raisons religieuses). Les photos numérisées ou envoyées par télécopie ne seront pas acceptées.

Veillez poster toute la documentation requise au programme pour apprentis – 70 st david street est, Thorold Ontario, Canada l2v 4v4. Vous avez 30 jours suivant votre demande d'inscription faite en ligne pour faire suivre le reste des documents et passer l'examen aux bureaux de votre siu local à défaut de quoi votre demande d'inscription sera nulle. Vous ne pourrez pas refaire de demande d'inscription. Lorsque votre demande d'inscription sera reçue, nous communiquerons avec vous par courriel (assurez-vous de nous fournir une adresse électronique exacte et actuelle) pour planifier les examens de lecture et de mathématiques à l'un des bureaux du siu. (si le coordonnateur du programme ne vous a pas contacté dans les 7 jours qui suivent votre demande d'inscription, il est de votre Responsabilité d'en faire le suivi au 905 227-5212 vous devez communiquer avec le bureau syndical avant de vous présenter pour planifier l'examen et vous devez apporter votre lettre afin d'être autorisé à passer le test. **Ceci doit être fait dans les 30 jours suivant la réception par le bureau d'admission de votre demande d'inscription, y compris les examens!**

Après avoir terminé la première étape, y compris les examens, votre demande d'inscription sera présentée au comité de sélection. Le comité se réunira une fois par mois pour sélectionner les candidats qui passeront à la deuxième étape. Si vous avez été sélectionné, nous communiquerons avec vous par la poste ou par courriel dans les 60 jours qui suivent l'achèvement de la première étape pour que vous passiez à la deuxième étape. Le besoin d'apprentis varie selon le climat économique et autres facteurs; la taille des groupes varie selon le besoin de marins. L'école se réserve le droit de ne pas organiser de réunion du comité de sélection. **Toute somme dépensée lors du processus de demande d'inscription n'est pas remboursable et est la seule responsabilité du candidat.**

Deuxième étape

Nous vous aviserons par la poste ou par courriel si vous devez procéder à la deuxième étape du processus de demande d'inscription. Vous devrez alors fournir une copie des documents suivants dans les 30 jours sinon votre demande d'inscription sera NULLE. S'il vous est impossible d'obtenir lesdits documents dans le temps prescrit, il est de votre responsabilité d'en aviser le coordonnateur du programme.

1. **Certificat médical maritime de Transports Canada**
2. **Livret de congédiement de Transports Canada**
3. **Certificat de police**
4. **Passeport valide**
5. **Résultats de l'alcootest et du dépistage de drogue**
6. **Les candidats doivent subir un examen dentaire complet chez leur dentiste. Une lettre rédigée sur le papier en-tête du dentiste confirmant que vous n'avez pas de carie, ne souffrez pas de pyorrhée, ni de maladie parodontale et n'avez pas besoin de travaux buccaux. La lettre doit indiquer la date actuelle.**



Toute somme dépensée lors du processus de demande d'inscription n'est pas remboursable et est la seule responsabilité du candidat.

Tous les documents officiels gouvernementaux (certificat médical maritime, livret de congédiement, certificat de police, passeport) doivent être photocopiés et postés au coordonnateur du programme pour apprentis. Ne pas transmettre les originaux. **Assurez-vous de transmettre la page où paraissent votre photo et votre no CDN).** Veuillez transmettre l'original de la lettre du dentiste.

Lorsque le candidat a un dossier complet, il sera avisé environ trois mois avant la date où il devra se présenter à ses cours. Si le candidat ne peut passer l'examen médical dans les six (6) mois suivant la date prévue du début des cours, il perdra son acceptation conditionnelle. Le candidat ne pourra pas représenter une autre demande d'inscription avant au moins un an de la date du retrait de son acceptation conditionnelle et il devra représenter une demande d'inscription complète, soit refaire la première étape jusqu'à sa sélection pour passer à la deuxième étape. Il devra répondre à toutes les exigences médicales (examen médical, test de détection de benzène, dépistage de drogue) avant d'être admissible au programme. Les étudiants seront convoqués selon les besoins de l'industrie.

Si vous avez des questions sur le processus de demande d'inscription, veuillez communiquer avec le coordonnateur du programme pour apprentis en composant le 905 227-5212 ou par courriel à: stiifm@seafarers.ca